Commune de Chens sur Léman Haute Savoie



D 2024 - 36

Conseillers en exercice: 23
Conseillers présents: 19
Conseillers votants: 22
Dont trois pouvoirs

Date de la convocation du Conseil Municipal : 02 avril 2024

<u>OBJET</u>: BUDGET PRINCIPAL – APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Pascale MORIAUD, maire,

PRESENTS: TRONCHON J. MEYRIER M. BAARSCH C. MORAND F. ZANNI F. ARNOUX. R. FICHARD B. STUBERT B. CHANTELOT C. PLEYNET J.P. DENERVAUD M. BILLARD G. CHEVRON F. DIANA C. RACINE FREIXENET M. QUERNEC-GARIN C. MATTERA A. CHAMPEAU S.

EXCUSÉS: de PROYART 3pouvoir à MORIAUD P. » CORNU C. « pouvoir à CHEVRON F. » CHANTELOT L. « pouvoir à TRONCHON J. »

ABSENT: GEROUDET A.

Est élue secrétaire de la séance : STUBERT B

Vu le code général des collectivités territoriales, et plus spécialement les articles L1612-2 et suivants,

Vu la délibération n° 2024 – du 09 avril 2024 portant approbation du compte financier unique 2023,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 25 mars 2024,

Vu le projet du budget principal 2024,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE ET VOTE les recettes et dépenses pour chacune des deux sections comme suit :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Excédent 2023	3 663 573,42			
Reports restes à réaliser	1 171 405,90	1 786 015,80		
Affectation du résultat	1 491 289,80			

Envoyé en préfecture le 13/04/2024

Reçu en préfecture le 13/04/2024

Publié le 19/04/2024

ID: 074-217400704-20240409-D2024_37-BR

Propositions nouvelles	2 123 730,88	6 663 984,20	3 900 000,00	3 900 000,00
TOTAL	8 450 00,00	8 450 000,00	3 900 000,00	3 900 000,00

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures Pour extrait certifié conforme Le secrétaire Brigitte STUBERT

Le maire Pascale MORIAUD



